

Fédération Française de Neurologie Actualités

Alain Créange

JNLF Clermont Ferrand 18 avril 2025



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
NEUROLOGIE



La Fédération Française de Neurologie est le Conseil National Professionnel de Neurologie



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
NEUROLOGIE



Fsm
FÉDÉRATION
DES SPÉCIALITÉS MÉDICALES

Assemblée Générale 2025

CEN	Alain CREANGE (HU)	Luc DEFEBVRE (HU)	Solène MOULIN (HU)
ANLLF	Jean-Denis TURC (L)	Evelyne PLANQUE (L)	Michel GUGENHEIM (L)
CNNHG	Eric MANCHON (H)	Emmanuel ELLIE (H)	Denis SABLLOT (H)
SFN	Laurent GUILLOTON (L)	François SELLAL (H)	Sophie DUPONT (HU)
JNLF	Olivier HEINZLEF (H)	Mathieu ZUBER (HU)	Xavier DOUAY (L)
SNCLF	Jean-Pascal LEFAUCHEUR (HU)	Serge CHASSAGNON (L)	Jeanne THIROUIN
SNN	Bertrand DEGOS (HU)	René DECOMBE (H)	Farid YEKHLEF (L)

Conseil d'Administration

Président HU



Pr Alain CRÉANGE

Service de Neurologie – GHU Henri Mondor
1 rue Gustave Eiffel
94010 Créteil Cedex

Vice-président



Dr François SELLAL Hospitalier

Département de Neurologie – Hôpitaux Civils
39 Avenue de la Liberté
68024 Colmar cedex

Secrétaire HU



Pr Luc DEFEBVRE

CHRU de Lille – Service de Neurologie
2 Av. Oscar Lambret – 59000 Lille

Trésorier



Dr Michel GUGENHEIM Libéral

2 rue d'Angiviller
78120 Rambouillet

Membre



Dr Emmanuel ELLIE Hospitalier

Avenue de l'interne Jacques Loeb
Service de Neurologie
64109 Bayonne Cedex

Membre



Dr Evelyne PLANQUE Libérale

11 Chemin de la Belle au Bois Dormant
Medicalis
88000 Epinal



Nombreuses

Sujets variés

Délais de réponses courts

Recherches d'experts

- ✓ HAS
- ✓ Ministère de la santé
- ✓ DGOS
- ✓ FSM
- ✓ ANSM
- ✓ CNAM
- ✓ CNOM
- ✓ CPAM
- ✓ CNUH

ansm
Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

Qui sommes-nous ?
Actualités
Bulletin officiel des actes,
décisions et avis
Disponibilité des produits de
santé

< Retour ACTUALITÉS > SURVEILLANCE > PHARMACOVIGILANCE > CLOZAPINE : UNE PRESCRIPTION INITIALE DÉSORMAIS POSSIBLE...

PUBLIÉ LE 28/03/2025

Clozapine : une prescription initiale désormais possible en ville

Direction générale de la santé

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

Liberté
Égalité
Fraternité

LISTE DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE ET MISE À JOUR JUIN 2024 DE LA LISTE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Développer la qualité dans le champ
sanitaire, social et médico-social

Avis n°2024.0068/AC/SEAP du 20 novembre 2024 du collège de la Haute Autorité de santé relatif à l'inscription sur la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale, de l'acte d'ablation unilatérale de cibles cérébrales en condition stéréotaxique à l'aide d'ultrasons focalisés guidés par IRM (MRgFUS) pour le traitement du tremblement essentiel

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

ÉVALUER
LES TECHNOLOGIES DE SANTÉ

RAPPORT
D'ÉVALUATION

Détection de mutations par expansion de nucléotides - Volet 1

Maladie de Huntington, ataxie de Friedreich, ataxies spinocérébelleuses de type 1, 2, 3, 6, 7 ou 17, syndrome ataxie cérébelleuse, neuropathie, aréflexie vestibulaire (CANVAS)

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

ÉVALUER
LES TECHNOLOGIES DE SANTÉ

RAPPORT
D'ÉVALUATION

Intérêt des techniques d'amplification des acides nucléiques (TAAN) multiplex dans la prise en charge médicale des infections neuroméningées

Cour des comptes

Enquête « Le bon usage des produits de santé »

CNP Fédération des Spécialités médicales

Réunion du 12 septembre 2024 – Ordre du jour

Séminaire - 12 septembre 2024 - Paris

- Activités de la FFN
- Sociétés partenaires
- Traitements anti-amyloïdes
- Certification périodique des médecins
- Primo prescription IPA
- Second DES
- Registres

Séminaire - 9 octobre 2025 - Paris

Commissions - DPC/Formation

Laurent Vercueil

Jean-Philippe Delabrousse-Mayoux

Jean-Denis TURC

Laurent Suchet

Thomas de Broucker

Alain Créange

Annabelle Jary

Laurent Martinez Amoyna

David Maltête

Louise Tyvaert

Alexander Balcerac

Elsa Mhanna

Evelyne Planque,

François Saunier

DPC/ certification –Référentiel de Neurologie

Nouveau

Mise en place de la certification périodique des professionnels de santé

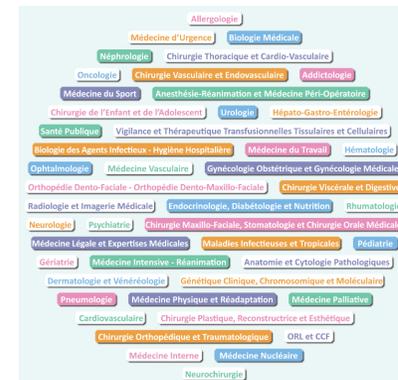
- Inscrite dans la loi de 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, en vue de renforcer la qualité des prises en charge de manière tangible.
- Les principes de cette nouvelle procédure ont été définis par l'ordonnance du 19 juillet 2021 relative à la certification périodique de certains professionnels de santé qui ont acté la mise en œuvre du dispositif dès le 1^{er} janvier 2023.



REFERENTIELS DE CERTIFICATION PERIODIQUE
ETABLIS PAR LES CNP DE SPECIALITES MEDICALES DE LA FSM



- Août 2024 -



Les actions des 4 blocs obligatoires

- Actions formation continue (Congrès, ANDPC, DU/DIU...)
- Activités recherche et enseignement
- Actions en situation de travail (MSU...)
- Accréditation des spécialités à risque
- Autres actions (critères HAS ou FSM)

1

**Actualiser
leurs connaissances et
leurs compétences**

- Actions formation continue (ANDPC, DU/DIU...) **centrées relation-patient**
- Registres avec PROMs, PREMs
- Actions avec associations
- Programme associant des patients (ETP...)
- Autres actions (critères HAS ou FSM)

3

**Améliorer la relation avec
leurs patients**

2

**Renforcer la qualité
de leurs pratiques
professionnelles**

- Registres, observatoires, bases données
- Actions APP, GDR (ANDPC...)
- Actions en situation de travail (EPP en établissement ou équipes ambulatoires)
- Accréditation des spécialités à risque
- Démarche qualité CPTS, exercice coordonné, protocole de coopération
- Autres actions (critères HAS ou FSM)

**Mieux prendre en compte
leur santé personnelle**

4

- Déclaration médecin
- Autoévaluation santé
- Gestion des risques pro, prévention en santé perso
- Actions formation continue **centrées santé personnelle**
- Autres actions (critères HAS ou FSM)



Commissions - Site internet – Communication - Registres

Site internet

Alexander Balcerac

Elsa Mhanna

Eric Manchon

Evelyne Planque

Communication

Jean-Denis Turc

Thomas de Broucker

Gilles Defer

Registres

Gilles Defer

Erazo Andrea

Sophie Dupont

Ziyad Elias

William Szurhaj



Nouveau

Ensemble pour faire avancer la neurologie

La Fédération Française de Neurologie (FFN) représente l'ensemble de la profession.

Elle est l'interlocuteur des différentes instances de la santé telles que le ministère de la Santé, la haute autorité de santé, le Conseil national de l'ordre des médecins, l'agence nationale de sécurité des médicaments, parce qu'elle représente l'ensemble des neurologues, quelles que soient leurs modalités d'exercice.

Ainsi, elle a pour mission de représenter et d'accompagner les évolutions de la discipline et la formation continue des neurologues dans le cadre de la certification périodique des médecins.

Pr Alain Créange

[Consulter l'édito >](#)



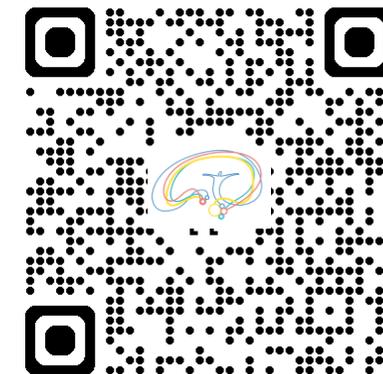
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
NEUROLOGIE





Inscription

L'inscription à la FFN est réservée aux neurologues. Après envoi du formulaire d'inscription, votre compte ne sera actif qu'après vérification et validation des informations renseignées.



Titre *

Mr



Prénom *

Nom *

Adresse professionnelle *



RGPD

Règlement Général sur
la Protection des Données

Formations validantes DPC

Liste des formations

Relecture d'articles (revues avec comité de lecture)

Typologie de formation : Participation au comité éditorial de revues

Bloc 1 : Actualiser les connaissances et les compétences Bloc1.12

Staffs itératifs de cas cliniques en équipe (minimum 1 par mois)

Typologie de formation : Analyse de cas cliniques (HAS)

Bloc 2 : Renforcer la qualité des pratiques et des soins Bloc2.16

Revue de pertinence des soins

Typologie de formation : Revue de pertinence des soins (HAS)

Bloc 2 : Renforcer la qualité des pratiques et des soins Bloc2.18

Programme intégré (formation + évaluation des pratiques), procédure type HAS

Typologie de formation : Participation à un programme intégré

Bloc 1 : Actualiser les connaissances et les compétences Bloc 2 : Renforcer la qualité des pratiques et des soins
Programmes intégrés Bloc1.15 Bloc2.19

AMNMA Bordeaux Journée Aquitaine des Maladies Neuromusculaires

Typologie de formation : Action de formation à caractère scientifique ou professionnel

Bloc 1 : Actualiser les connaissances et les compétences Bloc 2 : Renforcer la qualité des pratiques et des soins

RECHERCHE PAR MOTS-CLÉS

Par exemple : Revue de pertinence des soins, ...

TYPOLOGIE DE FORMATION

Sélectionnez une option

FORMATION DU DPC

Sélectionnez une option

BLOC DE LA CERTIFICATION

Sélectionnez une option

NUMÉROTATION

Sélectionnez une option

Filter les formations

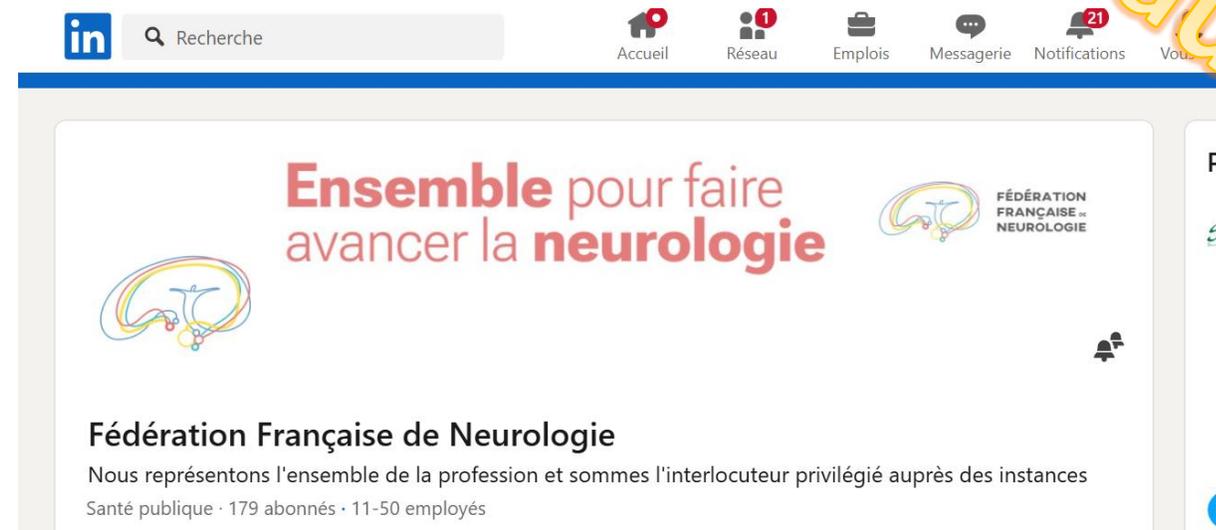
Nouveau

Création page LinkedIn



Nouveau

- Communication plus directe
- Actualités
- Evènements
- Vie de la neurologie



Commission - Registres

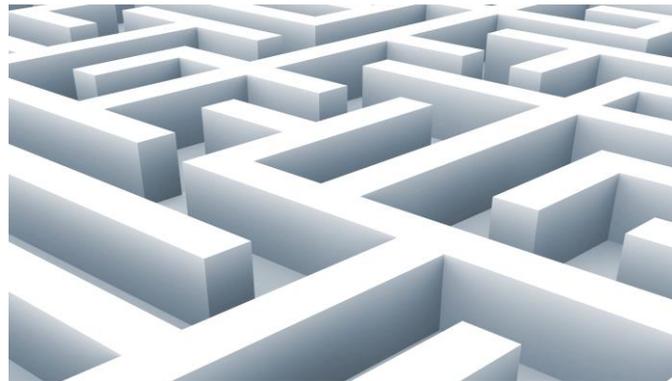
Décret 09/012019 relatif à la FSM et aux CNP à la mise en place de registres professionnels d'observation des pratiques (convention DGOS/CNAM/FSM 2021-2022)

Apprécier l'évolution des pratiques et leur impact
évaluer l'impact des recommandations

Création d'une commission parcours patient

Nouveau

- Promouvoir la coordination des parcours de soins des pathologies neurologiques
- Soutenir le développement d'organisations en appui à la coordination de ces parcours.
- Favoriser l'acquisition des connaissances et des compétences des professionnels impliqués.



Nouveau

Statut de société partenaire de la FFN Comité des surspécialités



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
NEUROLOGIE

18/04/2025

Actualités FFN 2025 Clermont-Ferrand



Statut de société partenaire intégrée au comité des surspécialités

- Objectif : faciliter les liens bilatéraux entre la FFN et les sociétés de surspécialités
- Charte de fonctionnement

Sociétés constituantes	Sociétés associées	
ANLLF	ANAINF	SFETD
CEN	ANOCEF	SFM
CNNHG	Club de l'environnement	SFNP (périphérique)
JNLF	Club de neuroprotection	SFNV
SFN	FCM	SFRMS
SNCLF	GFEMN	SFSEP
SNN	GRECO	SNLF
	IENT	SOFMA
	SFEMC	SFNG



Ensemble pour faire avancer la neurologie

La Fédération Française de Neurologie (FFN) représente l'ensemble de la profession.

Elle est l'interlocuteur des différentes instances de la santé telles que le ministère de la Santé, la haute autorité de santé, le Conseil national de l'ordre des médecins, l'agence nationale de sécurité des médicaments, parce qu'elle représente l'ensemble des neurologues, quelles que soient leurs modalités d'exercice.

Ainsi, elle a pour mission de représenter et d'accompagner les évolutions de la discipline et la formation continue des neurologues dans le cadre de la certification périodique des médecins.

Pr Alain Créange

[Consulter l'édito >](#)



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
NEUROLOGIE

